

**COMITE DES UTILISATIONS PACIFIQUES
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE
Sous-Comité juridique**

Transcription non éditée

761^{ème} séance

Mardi 3 avril 2007, à 15 heures

Vienne

Président : M. R. GONZÁLEZ-ANINAT (Chili)

La séance est ouverte à 15 h 13.

Le **PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Je déclare ouverte la 761^{ème} session du Sous-Comité. Cet après-midi nous allons poursuivre et terminer l'examen du point 4 de l'ordre du jour, "État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace", afin d'adopter le rapport du groupe de travail qui a été présidé par notre ami Vassilios Cassapoglou. Je profite de l'occasion pour lui dire bonjour une fois de plus.

Ensuite nous allons poursuivre l'examen du point 9 de l'ordre du jour, "Pratique des États et des organisations internationales concernant l'immatriculation des objets spatiaux" afin d'adopter le rapport du groupe de travail sur le point 9. Ensuite nous allons passer au point 10, "Propositions au COPUOS concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour".

Je voudrais faire une remarque. Ce matin nous avons approuvé à la plénière du Sous-Comité le point présenté par l'Afrique du Sud sur le point 10 de l'ordre du jour et je pense que notre ami de la France. Est-ce que notre ami de la France pourrait écouter? Il n'a peut-être pas besoin d'interprétation puisqu'il connaît très bien l'espagnol, mais je voudrais répéter pour ce qui est des nouveaux points de l'ordre du jour. Nous avons déjà adopté la question proposée par l'Afrique du Sud avec tous les amendements y compris la dernière version proposée par la délégation de

l'Afrique du Sud notamment pour ce qui est de la question du colloque. Je voudrais que les choses soient parfaitement claires car vous avez une longue expérience juridique en la matière, Monsieur le représentant de la France et nous voudrions, je pense que tout le monde souhaiterait que ce colloque soit organisé, notamment les applications spatiales sur le changement climatique et les applications juridiques sur les changements climatiques.

Lorsque nous allons revenir au point 10 de l'ordre du jour, nous n'aurons plus à relancer tout le débat que nous avons déjà eu. Nous avons été très directs, très honnêtes en tant que délégations, donc je pense que nous n'aurons plus besoin de revenir sur les différents éléments de ce document officieux au titre du point 10.

Je voudrais également demander aux délégations qui souhaitent intervenir au titre des différents points de l'ordre du jour de bien vouloir s'inscrire auprès du secrétariat.

État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (point 4 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le **PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Je n'ai pas d'orateur sur ma liste pour le point 4. Y a-t-il une délégation qui souhaite intervenir au titre du point 4 de l'ordre du jour? Nous allons donc suspendre la délibération en plénière du point 4 pour que le groupe de travail puisse se retrouver pour sa cinquième séance et

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



adopter son rapport qu'il présentera ensuite au Sous-Comité. Je pense que cela ne devrait pas prendre trop de temps car le débat a été fructueux et efficace et toutes les positions ont été exprimées au nom d'États souverains et je pense que personne n'a besoin de rappeler à l'autre ses devoirs et obligations. Je pense que ce rapport sera adopté rapidement ce qui m'amène à féliciter l'Allemagne pour le travail remarquable accompli à la présidence du groupe de travail. Je suis sûr que vous pourrez poursuivre le travail sur ce point de façon productive. J'espère que le groupe de travail passera maintenant à l'adoption de son rapport sans trop de difficultés. Ensuite, nous allons adopter le rapport en plénière dans le cadre du Sous-Comité. Je voudrais demander au représentant de l'Allemagne qui est tout au fond de la salle, il vient d'arriver, vous êtes très élégant avec votre chemise verte, Monsieur. Je ne suis pas sûr si vous votez pour les verts mais je ne veux pas me lancer dans un débat politique, mais je voudrais que vous teniez des commentaires que je viens de formuler.

Je ne sais pas si je dois dire nous sommes ou vous êtes, si je dis nous sommes, cela m'inclut également, mais en tout cas nous sommes invités à une réception au rez-de-chaussée du Centre international de Vienne après notre réunion. Je pense que je suis également invité, c'est bien cela? Merci de m'avoir invité également. Je remercie la délégation américaine de nous avoir invités tous à cette réception ce soir et je partirai le dernier, soyez sans crainte.

Passons maintenant au groupe de travail. Pourrai-je demander à Kai-Uwe Schrogl... Excusez-moi, désolé, nous passons au point 4, donc c'est la question de l'"État et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace". Je vais lever la séance pour que le groupe de travail sur le point 4 puisse adopter le rapport. La séance est levée. Une seconde, s'il vous plaît. Le secrétariat a une communication à vous faire.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, merci. Mesdames et Messieurs, j'ai une communication du secrétariat. Le projet de rapport du président du groupe de travail sur l'"État et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace" contenu dans le document A/AC.105/C.2/2007/TRE/L.1 est maintenant disponible dans vos casiers, ceci dans toutes les langues de l'Organisations.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Merci. Je remercie le secrétariat qui, une fois de plus a fait preuve de grande efficacité. La séance est levée. La plénière est suspendue.

La séance est suspendue à 15 h 22;

elle est reprise à 17 h 5.

État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (point 4 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Nous allons maintenant reprendre la séance du Sous-Comité, la 761^{ème} séance et j'aurai l'honneur de donner la parole au président du groupe de travail sur le point 4 de l'ordre du jour qui pourra nous présenter le rapport qui a été élaboré par le groupe de travail et je vais donner la parole à M. Cassapoglou.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce): Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, distingués délégués, chers collègues, je suis content de vous faire part que le groupe de travail sur le point 4 de l'ordre du jour a terminé son travail, s'est réuni cinq fois à cette session et aujourd'hui, le 3 avril nous avons adopté notre rapport qui est maintenant devant le Sous-Comité pour approbation. Il s'agit du document A/AC.105/C.2/2007/TRE/L.1 tel qu'amendé. Le rapport tel qu'amendé est maintenant soumis au Sous-Comité pour approbation et je vous prie chers collègues et amis, Monsieur le Président, de bien vouloir demander par les délégations ici présentes d'approuver le texte déjà adopté par le groupe de travail. Je vous en remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je n'ai jamais reçu une proposition aussi attrayante que la vôtre. Après les longues délibérations, je suis sûr qu'on a épuisé tous les sujets de discussion et que tout le monde sera prêt à adopter ce rapport du groupe de travail. S'il n'y a pas d'intervention dans les 15 secondes, c'est ce qui sera alors convenu. Merci beaucoup.

Le rapport contenu dans le document A/AC.105/C.2/2007/TRE/L.1, *ce document est adopté.*

Nous avons donc terminé notre examen du point 4 de l'ordre du jour.

Pratique des États et des organisations internationales en ce qui concerne l'immatriculation des objets spatiaux dans le cadre d'un plan quadriennal qui couvre la période 2004-2007 (point 9 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Nous allons maintenant passer au point 9, "Pratique relative à l'immatriculation des objets spatiaux" et je crois que nous pourrions poursuivre et suspendre notre examen du point 9 de l'ordre du jour en l'attente de l'adoption du rapport du groupe de travail qui s'est penché sur cette question. Il n'y a pas d'orateur inscrit à ce propos.

Nous avons ainsi terminé l'examen du point 9 de l'ordre du jour. Nous attendrons maintenant le rapport et l'adoption du rapport qui sera présenté par le président du groupe de travail, je crois que cela se fera demain après-midi.

Propositions à soumettre au Comité à propos de nouvelles questions devant être examinées par le Sous-Comité des affaires juridiques lors de sa quarante-septième session (point 10 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'espagnol]* : Nous allons maintenant passer à l'examen du point 10. Je vous rappellerai que nous avons déjà adopté une question qui sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session, la proposition de la délégation de l'Afrique du Sud, une question pour le colloque, qui a été adoptée également dans le cadre des consultations officieuses et ensuite présenté ici en plénière. Pour ce qui est des autres questions, nous sommes convenus que des consultations allaient continuer de se poursuivre, des consultations officieuses, ou des déclarations, dans le cadre de l'examen de ce point.

Je donnerai la parole aux délégations qui souhaitent intervenir à ce propos. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui souhaite intervenir? Je vais donc donner la parole au représentant de la République tchèque pour qu'il me dise s'il a la possibilité de poursuivre les consultations à propos des autres questions qui sont mentionnées dans ce non-document.

M. V. KOPAL (République tchèque) *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Je crois savoir que ces consultations se poursuivent à l'heure qu'il est. Donc, je vous demanderai de nous donner encore demain matin, ainsi on pourra vous en dire plus, on pourra vous expliquer comment ces consultations se sont terminées.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'espagnol]* : Très bien, je vais donc attendre jusqu'à demain. Mais puisqu'on avait abordé le point 10, j'avais simplement voulu savoir si vous aviez des bonnes nouvelles à nous communiquer mais nous allons attendre le résultat des consultations. Je suis tout à fait d'accord avec vous, on va laisser les choses se faire et nous serons tous prêts à entendre le fruit de ces consultations le moment opportun. Merci.

Je pense qu'il n'y a pas de délégation qui souhaite intervenir sur ce point de l'ordre du jour.

Donc nous allons suspendre l'examen du point 10 de l'ordre du jour et nous allons reprendre et terminer l'examen de ce point demain.

Je vais maintenant lever la séance. Je voudrais simplement vous rappeler le programme de travail pour demain matin. Nous allons nous retrouver à 10 heures précises. Nous allons poursuivre et terminer l'examen du point 10. Avant de lever la séance, je voudrais vous rappeler une fois de plus, que toutes les délégations y compris le président, j'avais eu des doutes à ce sujet mais on m'a rassuré, que la délégation américaine vous invite à participer à une réception qui se tiendra au restaurant du VIC, au rez-de-chaussée du bâtiment F. C'est à 18 heures ou à la fin de la présente session. Je voudrais avoir des précisions. Monsieur le représentant des États-Unis, M. Hodgkins. Quand aura lieu cette réception?

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Monsieur le Président, vous avez dirigé la réunion avec efficacité. Je vous réinvite, vous êtes tout à fait invité à participer à cette réception. Je dois vérifier avec le restaurant pour savoir s'ils peuvent commencer plus tôt, alors peut-être que six heures moins le quart sera l'heure la plus appropriée.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'espagnol]* : Très bien. Je vous retrouve à partir de 18 heures. États-Unis. Ça ne va pas relancer le débat j'espère.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Non, excusez-moi. Je vais essayer d'être clair. Je vais contacter le restaurant pour savoir s'ils peuvent commencer à cinq heures et demi, six heures moins le quart. Six heures moins le quart, cela me semble réaliste. Je pense que nous pourrions déjà commencer à nous retrouver à six heures moins le quart.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'espagnol]* : Bien, donc à six heures moins le quart nous allons nous retrouver dans le restaurant et nous pourrions poursuivre ces débats très intéressants de cet après-midi.

Je pense que nous avons terminé. Nous n'avons plus rien à faire. Je vais lever la séance et nous allons nous retrouver demain matin à dix heures. Bonne soirée.

La séance est levée à 17 h 15.